



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

feux tricolores

Question écrite n° 72875

Texte de la question

Mme Anne-Marie Idrac attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées sur l'inadaptation du système de balises qui signalent aux personnes aveugles ou malvoyantes la phase de traversée par des « ritournelles ». En effet, ces balises peuvent être confondues avec des sonneries de portables et faire l'objet de mauvaises interprétations. Ce système ne garantit pas une sécurité optimale et ne permet pas de prendre en compte les évolutions technologiques, comme celles apportées par des boîtiers automatiques émetteurs-récepteurs, pouvant diffuser une annonce dans la langue de l'utilisateur et utilisable également dans les transports en commun, les musées et par l'administration. Ainsi, ne serait-il pas plus judicieux de privilégier le système « EO Guidage » qui équipe déjà plus de 180 villes de France et évite tout malentendu, permettant aux personnes malvoyantes de traverser le plus aisément possible et en toute sécurité. Elle souhaite connaître son appréciation à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Marie Idrac](#)

Circonscription : Yvelines (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72875

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 848